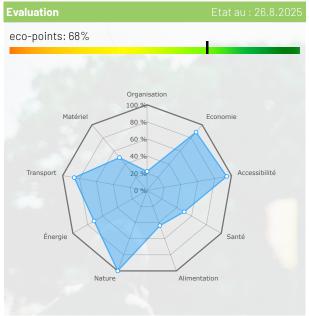
EVENTProfil

Flumserberg Open Air







Code QR du profilEVENT









| ndications des mesures | | | | |
|---|---|---------------|--|-----------------|
| ☐ ORGANISATION ET COMMUNICATION | Complètement Majoritairement Non Non pertinent | | | |
| Pour les manifestations récurrentes, un bilan du concept ou des mesures de durabilité est effectué systématiquement au terme de la manifestation. Des actions correctrices sont proposées dans une optique d'amélioration continue. * | • | | | |
| | | | | |
| ☐ MATÉRIEL ET DÉCHETS | Complètement | Majoritaireme | | lon ertinent |
| Le retour des emballages réutilisables et à usage unique recyclables est assuré (ex. via un système de dépôt sur les bouteilles de boissons en PET). | • | | | |
| La manifestations ainsi que ses sponsors et partenaires renoncent à la distribution d'échantillons gratuits, de give-aways et de flyers.* | | | | |

| L'organisatrice ou l'organisateur de la manifestation réduit ses propres produits d'impression au minimum. Les solutions numériques sont privilégiées. | | • | | |
|--|----------------|---------------|----------------|-----------------|
| Un nombre suffisant de poubelles de tri (tous les 25m, bien visibles) sont installées dans la zone réservée au public ; elles sont vidées en permanence/de façon régulière et permettent le tri des déchets. | | | | |
| □ CIRCULATION ET TRANSPORT | Complètement N | 1ajoritaireme | ent Non N | lon ertinent |
| Les lieux des manifestations sont facilement accessibles en mobilité active (à pied, à vélo, etc.). | | • | | |
| Un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos est proposé. | | | | |
| Les lieux des manifestations sont situés à une distance de marche de l'arrêt de transports publics le plus proche ou un service de navette est organisé.* | • | | | |
| Le début et la fin de la manifestation coïncident avec les hor <mark>aires des</mark> transports publics. | | | | |
| Dans la mesure du possible, des billets combinés (entrée/inscription et billet de transport public) ou des droits d'entrée/d'inscription à prix réduit sont proposés en cas de voyage en transport public.* | • | | | |
| Il y a suffisamment de places de parking réservées pour personnes en situation de handicap (3% des places de parking disponibles, mais au moins une place). Leur utilisation par les personnes qui en ont besoin est garantie. | • | | | |
| Le guidage des visiteurs pour la mobilité active, les correspondances avec les transports publics et les navettes est clairement indiqué et facilement compréhensible. | | | | |
| Pour les transports de matériel et de personnes, des véhicules à faible consommation, peu polluants et sans émissions (norme EURO 6, au moins 3 étoiles selon la liste Auto-Environnement de l'ATE) sont utilisés. | • | | | |
| | | | | |
| Ð ÉNERGIE ET INFRASTRUCTURES | Complètement N | 1ajoritaireme | ent Non N P | lon ertinent |
| Les sites de la manifestation sont raccordés au réseau électrique et utilisent exclusivement de l'électricité verte certifiée. * | | • | | |
| Des appareils et des installations à faible consommation d'énergie sont utilisés afin de minimiser la consommation d'énergie de la manifestation. | | | | |
| Des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours, des pistes ou toute autre infrastructure existante sont utilisés. Si cela n'est pas possible, l'utilisation d'infrastructures temporaires et démontables qui peuvent être réutilisées est préconisée.* | | | | |
| Le nombre, le type et le mode de vidange des toilettes sont définis avec l'autorité compétente. La priorité est à donner aux infrastructures existantes connectées au réseau. Dans le cas où le site n'est pas équipé ou pas suffisamment équipé en WC fixes, les toilettes sèches sont à privilégier. | • | | | |
| | | | | |
| □ NATURE ET PAYSAGE | Complètement N | 1ajoritaireme | | lon ertinent |
| Le site de la manifestation et, le cas échéant, le tracé du parcours, les zones réservées aux spectatrices et spectateurs, les zones d'installation et de stockage ne traversent pas de zones protégées ou sensibles aux perturbations et ne polluent pas les eaux.* | • | | | |
| Les émissions lumineuses à l'extérieur sont réduites au minimum.* | | | | |
| La sonorisation des espaces extérieurs se fait de manière concentrée | | | | |

| divertissement n'est diffusée et la diffusion est limitée dans le temps. | | | | |
|---|--|---------------|--|-----------------|
| En cas d'événements météorologiques extrêmes (chaleur, tempête, orage, etc.), des dispositions adéquates sont prises pour assurer le bien-être et la protection des personnes et des infrastructures.* | 7. | | | |
| Des mesures sont prises pour protéger les espaces naturels adjacents (p. ex. sols, cours d'eau, rives, arbres). Si des espaces naturels devaient néanmoins être endommagés, ils doivent être restaurés et les autorités compétentes doivent en être informées. | • | | | |
| | • | | | |
| □ ALIMENTATION | Complètement Majoritairement Non Non pertinent | | | |
| Les stands de restauration proposent des produits régionaux et de saison. | | | | 0 |
| Les produits à base de viande et de poisson répondent à des normes élevées en matière de bien-être animal et sont issus de l'élevage biologique ou IP-Suisse. | | | | |
| L'eau du robinet est rendue accessible gratuitement, par exemple via des stations d'eau potable.* | • | | | |
| | | | | |
| ☐ SANTÉ ET PRÉVENTION | Complètement Majoritairement Non Non pertinent | | | |
| Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que | | | | |
| prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi. | | | | |
| Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée. | • | | | |
| Des protections auditives sont mises gratuitement à disposition lors des manifestations bruyantes (obligatoires à partir de 93 dB). | • | | | |
| Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.* | • | | | |
| | | | | |
| ☐ ACCESSIBILITÉ ET COHÉSION SOCIALE | Complètement N | 1ajoritaireme | | lon ertinent |
| La manifestation assure un accès sans barrière pour toutes et tous.* | | | | |
| Des places intégrées (non isolées) sont mises à la disposition des personnes en situation de handicap sur le lieu de la manifestation. | • | | | |
| La manifestation assure l'égalité (par ex. langage neutre en termes de genre, empowerment, présence de femmes dans les organes de décision et/ou la programmation, égalité salariale).* | • | | | |
| Les familles, les enfants, les jeunes et autres groupes (étudiants, apprentis, bénéficiaires de l'aide sociale) bénéficient d'entrées à prix réduit ou de l'entrée gratuite.* | • | | | |
| | | | | |
| L'engagement des bénévoles est remercié de manière appropriée et valorisé par un certificat, disponible sur demande. | | | | |
| | | | | |
| valorisé par un certificat, disponible sur demande. Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits | | | | |
| valorisé par un certificat, disponible sur demande. Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits issus du commerce équitable sont utilisés. Des mesures sont prises pour favoriser l'inclusion des enfants et des jeunes notamment dans les domaines couverts par la manifestation | | | | |



| La manifestation prendra les mesures appropriées pour limiter au minimum les subventions et financements publics demandés. | | | |
|--|---|--|--|
| Des mesures sont prises pour inciter les personnes participant à la manifestation à prolonger leur séjour ou à pratiquer d'autres activités dans la région (par exemple en coordination avec les organisations touristiques locales/régionales). | | | |
| Le comité d'organisation assume la responsabilité de ses prestataires (par ex. traiteurs, fournisseurs d'infrastructures, fournisseurs de vêtements) et conclut avec eux des accords conformes aux objectifs de durabilité de la manifestation. | • | | |
| Tous le personnel rémunéré et employé de manière régulière bénéficie de contrats de travail et est rémunéré de manière appropriée pour ses prestations. | • | | |
| Le personnel travaille conformément à la loi sur le travail et est informé des contraintes extraordinaires. | | | |
| Afin de soutenir l'économie régionale, les fournisseurs de la région sont privilégiés.* | | | |
| Une analyse des risques est effectuée afin d'identifier les dangers et les conséquences financières possibles (par exemple, évaluation des facteurs de risque d'une faible affluence potentielle).* | | | |
| * Mesure particulièrement importante, à double pondération | | | |

Téléchargement du 30.10.2025

Schweizer Verband für nachhaltige Events Association suisse pour des manifestation durables

St. Johanns-Vorstadt 3 4056 Basel Tel. 061 261 40 81 info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch